

Image not found or type unknown



Vehicule et garantie

Par **Ultron 1000**, le **01/03/2023** à **00:17**

Bonsoir merci pour votre réponse . J'ai un vehicule dont l'Affichage défaillance Moteur est répétitif après visite au garage 2 fois ils retrouvent bien une défaillance technique qui est pourtant Constaté par le technicien. Mets il me rend les véhicule à chaque fois. Sans changer de pièce le problème pouvant être plusieurs pièces. Le technicien me rappelle pour me dire que je peux récupérer le véhicule. il est sous garantie. Car je l'ai acheté neuf avec obligation d'entretien pièce, main-d'œuvre Révision inclus Pour quatre ans . Merci de m'indiquer quels sont mes droits. Cordialement